

Saint-Péray, le 07 juin 2011

Administration générale

JPL/YB/AC

Objet :

Proposition de Prélèvement
à échéance sur compte

Madame, Monsieur,

Vous utilisez les services de la **restauration scolaire** et/ou de la **garderie** et vous réglez actuellement vos factures en numéraire, par carte ou chèque bancaire ou postal auprès du Trésor Public (recette municipale de St-Péray).

Aujourd'hui, pour simplifier ces démarches et améliorer le service rendu, nous regroupons sur la même facture ces différents services et nous vous proposons **le prélèvement à échéance sur votre compte bancaire ou postal.**

Ce prélèvement s'opèrera mensuellement. Vous recevrez au préalable une notification sous forme de facture faisant apparaître le montant et la date de prélèvement.

Si vous êtes intéressés par ce mode de paiement que je vous invite vraiment à utiliser, il vous suffit de remplir et de nous retourner la demande et l'autorisation de prélèvement jointes, dûment complétées et signées, accompagnées d'un relevé d'identité bancaire (R.I.B)

Le Service Administration Générale reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

J.P. LASBROAS